



Hospitalières, Hospitaliers, prêtres, religieux et religieuses, accompagnants engagés dans l'Hospitalité Diocésaine pour le pèlerinage à Lourdes du 04 au 08 août 2025.

Ce bulletin est à retourner complété et signé avec votre inscription au pèlerinage 2025.

Règlement Général de Protection des Données

Inscrit(e) au sein de l'Hospitalité Diocésaine pour participer au pèlerinage du 04 au 08 août 2025 j'accepte expressément que mes données personnelles nécessaires aux dispositions légales, réglementaires et procédurales, soient enregistrées par cette organisation ou communiquées pour les seuls besoins de mes fonctions ou lorsque la loi l'exige, à des sous-traitants ou des prestataires. Je suis informé(e) que ces données sont conservées par l'Hospitalité pendant cinq années, puis détruites, sauf motif légitime de conservation au-delà de la durée légale. Je suis également informé(e) que je peux avoir accès à ces informations pour y apporter toute modification utile ou effacement en en faisant la demande au Directeur ou Directrice du pèlerinage diocésain, ou bien auprès de la CNIL.

Vous trouverez l'intégralité du règlement RGPD dans votre Caritas « spécial inscriptions »

Charte de Bienveillance

A la demande de la Conférence des Évêques, une charte de Bienveillance rédigée par le Diocèse de La Rochelle-Saintes m'a été remise. Je m'engage à suivre les préceptes de cette charte dans l'exercice de mes fonctions au sein de l'Hospitalité Diocésaine en m'inspirant de l'Évangile :

***« Chaque fois que vous l'avez fait à l'un des plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » Mt25,40**

Je fais miennes les règles de comportement de bienveillance envers les personnes vulnérables, malades, handicapées, âgées en perte d'autonomie en adoptant une attitude, un langage, des actes de soins dans le plus total respect des règles de la charte.

Consulter et télécharger la Charte de Bienveillance en flashant le QR code ou <https://catholiques17.fr/documents/telechargements/les-chartes-du-diocese/>



Extrait de casier judiciaire B3

A la demande du Sanctuaire de Lourdes, j'accepte de présenter un extrait de mon casier judiciaire B3 et prend acte que cet extrait ne sera pas conservé par l'Hospitalité Diocésaine.

Demander son extrait de casier judiciaire B3, en flashant ce QR ou

<https://faq.casier-judiciaire.justice.gouv.fr/selfservice/fr->



par courrier postal en envoyant le cerfa 10071*16 (dans votre caritas) à : Casier Judiciaire National 44317 NANTES Cédex 3

Consulter la Charte pour la Protection des personnes vulnérables du sanctuaire en flashant ce QR ou <https://www.lourdes-france.org/personnes-vulnerables/>



Fait à :le.../...../.....

Nom et signature :